

# Club d'escalade Altera Rocca

## Registre des délibérations



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 septembre 2021

**Présents :** Sabrina Barial ; Michaël Bonin ; Isabelle Cairanne ; Eric Fuzellier ; Célia Filippini ; Grégory Girardot ; Fabrice Hervy ; Gaël Lizot ; Emilie Nestolat  
Caroline Raynaud ; Clément Truffaut

**Absents :** Jean Pastor

### Délibération n°4/2021 – CONVENTION MONITEUR D'ESCALADE – SAISON 2021-2022

Le club Altera Rocca passe un accord avec un moniteur détenteur d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, Guillaume MARSALA.  
Les modalités de cet accord est défini par une convention signée par le club Altera Rocca et le moniteur, Guillaume MARSALA. Cette convention est annexée à la présente délibération.

**Votes :**

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE

**Signatures :**

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier

# Convention 2021-2022

## Altera Rocca – Guillaume MARSALA

### TARIFS 2021-2022

Encadrement des cours : 5 € TTC / cours de 1h30 / adhérent (enfants et adultes)  
Sorties falaise : forfait de 3000€ pour les 10 sorties organisées dans l'année

### HORAIRES DES COURS

5/7 ans : mercredi : 14h - 15h

8/15 ans :

*débutants :* mercredi : 10h30 - 12h  
mercredi : 15h - 16h30

*avancés :* mardi : 17h30 - 19h  
mercredi : 16h30 - 18h

15/18 ans et adultes :

lundi : 18h30 - 20h

Adultes : lundi : 20h - 21h30  
mardi : 19h - 20h30  
mardi : 20h30 - 22h

Début des cours : lundi 20 septembre 2021

Fin des cours : jeudi 16 juin 2022

Les cours ont lieu toutes les semaines hors vacances scolaires. 1 seul cours par adhérent.

### NOMBRES D'ELEVES PAR COURS

Tous les cours, enfants et adultes, sont limités à 12 adhérents.

### SORTIES FALAISES

Les élèves peuvent s'inscrire aux sorties falaises organisées par Altera Rocca et encadrées par Guillaume MARSALA :

- 5 journées (en week-end) pour les enfants, ou 10 demi-journées
- 5 journées (en week-end) pour les adultes, ou 10 demi-journées

Guillaume MARSALA établit un calendrier à l'avance et le communique aux élèves.

Les sorties sont limitées à 12 élèves.

### MATERIEL

Guillaume MARSALA n'est pas tenu de fournir le matériel, le club met tout le matériel à disposition. Il est cependant tenu de suivre l'utilisation de ce matériel au bureau d'Altera Rocca, afin de s'assurer de la fiabilité des équipements. Il participe à la tenue du registre des EPI (équipements de protection individuelle).

### ASSURANCE

Guillaume MARSALA s'engage à communiquer son contrat d'assurance permettant d'encadrer des élèves.

Altera Rocca s'engage à communiquer son contrat d'assurance responsabilité civile.

Fait à Avignon, le 20/09/2021

Altera Rocca

Le Président, **YVES BAKININ**

**ALTERA ROCCA - Club d'escalade d'Avignon**

38 A avenue des sources

84000 AVIGNON

Tél. : 06 62 70 30 34

Mail : [contact@alterarocca.fr](mailto:contact@alterarocca.fr)

n° RNA W842004609



Guillaume MARSALA